

La fête des défunts

Prions pour nos morts et prenons soin de leurs tombes !



Le Père Serge Ackra (milieu) pendant l'office religieux.



Un instantané de la phase de l'eucharistie.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

LA commémoration des fidèles défunts, appelée aussi commémoration des morts ou simplement jour des morts, est une célébration catholique qui a lieu chaque 2 novembre, c'est-à-dire le lendemain du

jour de la Toussaint, selon la forme ordinaire du rite romain. La commémoration des morts a été instituée pour obtenir de Dieu qu'il délivre ou soulage les âmes du purgatoire. L'office des morts prend alors son origine dans la veillée des morts que les premiers chrétiens faisaient à l'exemple des juifs. Il faut cependant souligner que les premiers textes qui

parlent d'un office spécifique pour les morts datent du IXe siècle, quand Amalaire (diacre puis Abbé) de Metz en fait mention dans "ecclesiastical officii", vers 820. Alors qu'en 988, Odilon, Abbé de Cluny, va instituer, le 02 novembre, une journée consacrée à la commémoration de tous les fidèles trépassés. Mais au XIIIe siècle, la commémoration

des fidèles défunts entre dans la liturgie romaine et devient une fête universelle dans l'Eglise, sous le règne du Pape Léon IX (1049-1054)... Dernièrement, à la paroisse Sainte Barbe de Port-Gentil, située non loin du carrefour Banco, l'office religieux y relatif a été célébré par Père Serge Akra, qui a ainsi exhorté les fidèles de régulière-

ment prier pour les morts pour demander grâce à Dieu, afin qu'il délivre ou soulage les âmes du purgatoire et celles qui sont en perdition. «Certains de nos frères et sœurs qui nous ont précédés dans l'au-delà ne se sont pas confessés. Il faut prier pour eux, tout en prenant soin de rendre salubres leurs tombes», a dit l'homme de Dieu aux fidèles venus as-

sister à la messe de la commémoration des fidèles défunts. Au cours de cet office religieux, la première lecture était tirée du livre de la sagesse, chapitre 2, versets 23, et du chapitre 3, versets 1 à 6 puis verset 9, la deuxième lecture tirée de la seconde lettre de Saint Paul Apôtre aux corinthiens, chapitre 5, versets 1 à 6, puis verset 10.

Vie des partis politiques/Le PDS dans le troisième arrondissement

Les militants appelés à s'inscrire sur les listes électorales

RAD
Port-Gentil/Gabon

LE bureau de coordination du troisième arrondissement de la commune de Port-Gentil du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS), en effectuant samedi, dans la zone de l'Île Mandji, sa rentrée politique, a lancé un vibrant appel aux militants et sympathisants du parti de Me Séraphin Ndaot Rembogo, à participer massivement à l'opération de révision des listes électorales ouverte vendredi sur l'ensemble du pays, et qui prendra fin le 13 décembre prochain. Tout juste après le mot introductif du coordonnateur, Henri Boundzanga, la parole est revenue à Cocolylyss Madoungou, conseiller municipal, d'entretenir l'assistance sur cette opération, en mettant l'accent sur les conditions d'inscription, les personnes concernées par l'enrôlement, tout en prenant le soin d'indiquer les différents sites d'enrôlement situés dans les mairies des quatre arrondissements. L'opération en cours, explique-t-on, concerne entre autres, les Gabonais ayant atteint 18 ans au lendemain de la dernière révision et ceux ayant



Le coordonnateur du 3e arrondissement, Henri Boundzanga invitant les militants à se faire inscrire sur les listes électorales.

changé de résidence, qui doivent d'abord se faire radier sur l'ancienne liste. Les pièces à soumettre aux agents enrôleurs sont, notamment, la carte nationale d'identité, le passeport biométrique en cours de validité, l'acte de naissance légalisé dans certains cas. Cocolylyss a insisté sur l'importance de se faire enrôler, passage crucial, a-t-elle soutenu, pour prétendre à une victoire à une élection. Jean-Jacques Igambas lkinda a tenté d'éclairer l'assistance sur les missions du Conseil national de la démocratie (CND), en coupant l'herbe sous les pieds de ceux qui soutiennent, sans doute pour



Les responsables PDS de la circonscription.

discréditer l'opposant qui le dirige, qu'il s'agit d'une structure de plus du PDG au pouvoir. Le CND, a-t-il précisé, est une institution comme le sont le Conseil économique et social (CES), Conseil national de la communication (CNC), la Cour constitutionnelle, etc. C'est, a-t-il dit, en reprenant le président de son parti, Me Séraphin Ndaot Rembogo, un cadre institutionnellement approprié et prévu pour le débat politique et pour la démocratie. Organe consultatif permanent, le CND est chargé, selon lui, d'« élaborer un code de bonne conduite à l'usage des acteurs de la vie politique nationale, et d'assurer la médiation dans les conflits opposant les acteurs et les partis politiques entre eux ». L'institution émet également des avis sur saisine du

président de la République. En répondant aux ques-



Une vue des militants pendant la rencontre.

tions posées par l'assistance, les orateurs ont éclairé des zones d'ombre

sur divers aspects de l'actualité politique du moment.

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

NOS OFFRES DE FORMATION

Non Bacheliers ou Bacheliers

L'Institut d'Administration des Entreprises (I.A.E) vous offre l'opportunité de préparer vos diplômes d'Etat dans les filières industrielles et celles du tertiaire.

La qualité de l'enseignement proposée par l'I.A.E repose sur le meilleur choix de son corps professoral et de ses moyens pédagogiques, son ouverture à l'international ainsi que la préparation des étudiants à une prise de responsabilité.

I - LES FILIERES INDUSTRIELLES

- Administration des Réseaux locaux d'Entreprise
- Génie Civil
- Réseaux et télécom
- Développeur d'application
- QHSE,
- Maintenance des systèmes informatiques et réseaux

II - LES FILIERES DU TERTIAIRE

- Action commerciale
- Comptabilité gestion
- Transit Douane
- Gestion des Ressources Humaines
- Journalisme et Communication d'entreprise
- Commerce International
- Banque Assurance
- Banque Finance
- Carrière Juridique
- Logistique et transport
- Gestion PME-PMI,
- Assistante de Direction,
- Langues et interprétariat

QUARTIER ACAE
B.P : 6421

Fixe : (+241) 70 37 51
70 37 52

Mobile: (+241) 05 12 69 98
07 88 91 33
06 44 99 66

e-mail : meddmess@gmail.com
uaslbv@gmail.com